

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Le Monde Ouvrier



The Labor World

Le doyen des journaux ouvriers canadiens

The Dean of Canadian Labor Papers

37e Année — No 4

AVRIL 1952 — MONTREAL — APRIL, 1952

37th Year — No. 4

PROVOST ET JODOIN AU SECOURS DES 6,000 GREVISTES DU TEXTILE

R. Provost élu coordinateur pour notre grande campagne

La grande campagne d'organisation lancée dans la province de Québec par les unions internationales promet de remporter un succès sans précédent.

Des plans précis pour la conduite de cette campagne ont été arrêtés lors d'une conférence spéciale des vice-présidents, organisateurs et agents d'affaires du mouvement, tenue à Sainte-Marguerite, à la fin du mois dernier.

C'est le confrère Roger Provost, président de la Fédération du Travail du Québec, qui a été choisi à l'unanimité comme coordinateur général de la campagne. Les confrères Lucien Tremblay et Max Swerdlow, qui représentent respectivement la Fédération Américaine du Travail et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, ont été élus assistants coordinateurs.

Au cours de cette conférence, qui était sous la présidence du confrère Claude Jodoin, vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, on a établi une liste de tous les organisateurs permanents et du temps que chacun pourra consacrer à la campagne.

Des objectifs précis ont aussi été déterminés, ainsi que les régions, au nombre de cinq, qui auront chacune un directeur d'organisation.

75 Organisateurs

Le confrère Provost a annoncé qu'environ soixante-quinze organisateurs supplémentaires en tout seront lancés dans la campagne par les diverses unions internationales, dont vingt-cinq pour les bûcherons. Un bon nombre de ces organisateurs sont déjà au travail.

Mais pour assurer le succès de la campagne, le coordinateur général compte avant tout sur les membres actuels des unions. "Le noyau réel de l'organisation, a-t-il déclaré, c'est encore la détermination des membres des unions à faire leur part et à porter leur message aux non-organisés. Ils ont fait jusqu'ici un travail de géant, mais il reste beaucoup à faire."

Force du mouvement

Au moment de lancer sa campagne de recrutement, notre mouvement est de beaucoup le plus puissant de tous

les groupes ouvriers de la province. Avec huit mille adhésions seulement l'an dernier, son recrutement dépasse celui de toutes les autres organisations.

Grâce à son affiliation à la Fédération Américaine du Travail et au Congrès des Métiers et du Travail du Canada, cette force de notre mouvement est multipliée par un chiffre considérable, et l'action de nos unions s'exerce dans toute l'Amérique et même à l'échelle mondiale.

De \$100,000 à \$150,000

C'est tout le mouvement ouvrier qui se met en branle pour prêter main-

forte à notre mouvement dans le Québec. En réponse à l'appel conjoint des présidents Green et Bengough, les offres de fonds, d'organisations, de moyens publicitaires affluent au bureau de la Fédération du Travail du Québec, d'où le confrère Provost dirige la campagne.

On évalue quelque part entre \$100,000 et \$150,000 les sommes qui seront dépensées pour porter notre message aux ouvriers du Québec. A l'heure actuelle, de nombreuses contributions sont déjà venues des bureaux-chefs des internationales, de conseils

(Suite à la page 3)

Ils s'offrent comme médiateurs — Responsabilité de la Dominion Textile — Les méthodes de Parent et Rowley — Formation d'un comité spécial d'assistance.

Dans le but d'aider les 6,000 ouvriers du textile en grève aux usines de Montréal et de Valleyfield de la Dominion Textile, les confrères Roger Provost, président de la Fédération du Travail du Québec, et Claude Jodoin, vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, se sont déclarés prêts à agir comme intermédiaires.

Cette déclaration des deux chefs de notre mouvement dans le Québec est venue à la suite du refus de l'honorable Antonio Barrette ministre du Travail, de rencontrer Madeleine Parent et Kent Rowley, comme ceux-ci le demandaient.

Des chefs responsables

Le ministre du Travail s'était cependant déclaré prêt à rencontrer les confrères Provost et Jodoin, disant qu'avec ces chefs

ouvriers, qu'il estimait responsables, il croyait qu'il y aurait moyen de faire négocier une entente acceptable pour les deux parties.

On sait que les ouvriers du textile étaient déjà en grève depuis quelques semaines et que des scènes de violence avaient éclaté à Valleyfield dès les tout débuts.

Dans le but d'obtenir aux ouvriers et ouvrières du textile un règlement satisfaisant, et de mettre un terme le plus tôt possible aux souffrances inutiles qu'ils endurent actuellement, le confrère Jodoin, après consultation avec le président Bengough du Congrès, a nommé un comité de cinq membres pour aider autant que possible les membres de l'Union des Ouvriers Unis du Textile d'Amérique, à Montréal et à Valleyfield, dans leur présente grève.

Ces membres sont les confrères Roger Provost, président de la Fédération du Travail du Québec; Raymond M. Bennett, vice-président de la Fédération et vice-président du Conseil de Montréal; Léo-M. Côté, vice-président du Conseil; Adrien Villeneuve, secrétaire-trésorier de la Fédération; et Louis Laberge, secrétaire du Conseil.

Le point important: régler la grève

Dans un communiqué qu'il remettait aux journaux le 17 avril, le confrère Provost déclarait qu'ici comme en d'autres circonstances semblables il ne s'agit pas d'une lutte d'individus, qu'ils

(Suite à la page 5)

APPEL AUX NON-ORGANISES



UN APPEL PRESSANT EST LANCE à tous les ouvriers non-organisés ou dominés par des organisations irresponsables. Ci-dessus les principaux officiers de notre mouvement qui ont contribué au lancement de la grande campagne. De gauche à droite, 1ère rangée: M. Swerdlow, A. Villeneuve, R. Provost, C. Jodoin, G. Ramat, L. Tremblay; 2ème rangée: R. Boisvert, A. Marion, R. M. Bennett, H. Antonuk, R. Labrie, E. Larose, J. Théorêt, Mes J. Spector, G.-M. Desaulniers et C. Lussier.

Nouvelles de la CONSTRUCTION

Conseil des Métiers de la Construction
de Montréal et des environs

J.-O. Renaud, prés.

News from the BUILDING TRADES

of Montreal and Vicinity
Building Trades Council

L.-P. Francoeur, sec.

Participation des unions du bâtiment à la grande campagne d'organisation

On demande que les amendements au décret soient appliqués selon les prescriptions de la loi.

MONTREAL. — Le Conseil des Métiers de la Construction de Montréal (F.A.T.) convoque pour le 23 courant une réunion spéciale des organisateurs, vice-présidents et agents d'affaires des unions affiliées, dans le but d'étudier les moyens à prendre pour participer activement à la campagne d'organisation provinciale lancée récemment par le comité de coordination de la Fédération du Travail du Québec.

Cette décision fut prise lors de la dernière assemblée du Conseil, qui eut lieu le 10 avril.

A la même réunion, il fut également donné lecture d'une lettre de protestation adressée à l'honorable Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, concernant l'application des amendements au décret récemment renouvelé entre le Builders' Exchange et les deux Conseils de la construction. On sait que ces amendements sont sanctionnés trente jours après leur publication dans la *Gazette Officielle*, qui a eu lieu le 8 mars dernier. Le Conseil a dit au ministre qu'il y a eu des rumeurs que cette sanction soit retardée d'une semaine ou deux, et demande, dans l'intérêt des ouvriers concernés, que les nouvelles clauses du décret soient appliquées selon les prescriptions de la loi.

MM. J.-O. Renaud et L.-P. Francoeur, respectivement président et secrétaire du Conseil, ont présenté aux membres un projet de contrat général actuellement en cours de préparation, et qui sera soumis bientôt par le Conseil à certains contracteurs de la métropole, pour la protection de tous les membres des unions internationales de la construction.

Pour permettre aux familles à petits revenus de se construire des maisons

Le confrère L.-P. Francoeur, secrétaire du Conseil des Métiers de la Construction de Montréal, assistait le mois dernier à la présentation du mémoire annuel du Congrès des Métiers et du Travail du Canada au gouvernement fédéral, à Ottawa.

Ce mémoire, en plus de nombreuses demandes touchant directement les ouvriers du Canada, en contenait une qui intéresse tout particulièrement les ouvriers de la construction. Cette demande concernait le logement, et réclamait du gouvernement une solution à ce grave problème national.

Le mémoire du Congrès affirmait que nos membres sont unanimes dans leur désir de voir enfin le gouvernement faire des efforts substantiels pour encourager la construction d'habitations à bon marché et l'élimination des taudis. Nos membres veulent aussi des subsides là où ils sont nécessaires, afin que les familles à bas revenu puissent jouir de loyers à bon marché, en dépit du coût élevé actuel de la construction.

"Il y a encore, disait le mémoire, un manque très sérieux d'habitations au Canada. Nous prions votre gouvernement d'accorder une très haute priorité à la construction de maisons d'habitation."

En 1949, dans le but d'aider la construction d'habitations, le gouvernement a augmenté le montant du prêt qui peut être obtenu et diminué le paiement initial nécessaire pour financer de nouvelles maisons. Cette assistance, toutefois, fut retirée sous la menace, réelle ou prétexte, d'un manque de matériaux ou d'ouvriers, à cause des besoins de la défense nationale.

Plus récemment, le gouvernement a décidé de relâcher un peu ces restrictions et maintenant on peut obtenir des prêts de 80 pour cent du prix de vente ou du contrat des nouvelles habitations. Mais ces conditions actuelles, à cause du coût élevé de la construction, sont encore trop élevées pour nombre de familles qui veulent se construire une maison.

Il y a quelques mois le gouvernement a fait un pas hésitant dans la bonne direction, alors qu'il permit aux ouvriers de la défense de financer la construction de nouvelles maisons grâce à un paiement initial de dix pour cent seulement. Le Congrès a rappelé que les vétérans jouissent déjà de conditions semblables, et a demandé que tous les Canadiens qui veulent construire et être propriétaires de leurs propres maisons devraient avoir le droit de les financer en faisant des paiements initiaux beaucoup plus bas, soit sur une base semblable à celle accordée aux ouvriers de la défense, ou selon le règlement de 1949 où l'on accordait un prêt ad-

Unanimous in Our Desire to See Families Own Their Home

T.L.C. brief to federal government emphasises lack of proper policy to build homes for low-income groups — Francoeur present at presentation.

Bro. L.P. Francoeur, Secretary of the Montreal Building Trades Council, was present at the presentation of the annual T.L.C. brief of the Canadian Government.

Among other measures of general interest to all workers, the brief included one demand that is of special interest to workers in the building trades, concerning low-cost housing. Here is the text of this demand:

Our membership is unanimous in its desire to see the beginning of substantial efforts on the part of your Government to encourage construction of low rental housing and slum clearance. Our members also want subsidies where necessary in order that families with lower incomes can enjoy low rentals despite current high building costs.

There is still a very serious shortage of housing accommodation in Canada. We urge your Government to place a high priority on homebuilding.

In 1949, as an aid to homebuilding your Government increased the allowable amount of loans that might be obtained and thus lowered the down payment necessary to finance new homes. This assistance, however, was withdrawn under the threat or prejudiced threat of material and labor shortages due to defence requirements. More recently you decided to relax these provisions slightly and on the present basis loans are possible up to eighty per cent of the agreed sale or contract price of new homes. But these current requirements, in the face of the high costs of home-building, are still too steep for many families wishing to build their own homes.

A few months ago your Government took a halting step in the right direction on this matter when defence workers were allowed to finance the building of new homes with down payments of only ten per cent. Recalling that somewhat similar easy terms were extended to veterans, it is our request that all Canadians desiring to build and own their own homes should be allowed to finance them with much reduced down payments, either on a basis similar to that granted to the defence workers or to that provided in the 1949 revision in which an additional loan of one-sixth of the basic loan was extended to run concurrently with the basic loan.

It stands to reason, of course, that any lowering of the down payment will result in a raising of the monthly payments. A substantial reduction in the down payment could conceivably raise the necessary monthly payment beyond the purchaser's ability to pay. But this difficulty can be overcome through extension of the period over which the mortgage may be paid off. This was recognized in your 1949 revision under which loans could be repaid over a period as long as thirty years.

We ask that housing loans be granted for longer periods than are now being considered. A further reason for extending the period of the loan and thus reducing the monthly payments on new houses is the steady increase in most Canadian municipalities of municipal taxes and other rates for essential services used by the householder.

It stands to reason, of course, that any lowering of the down payment will result in a raising of the monthly payments. A substantial reduction in the down payment could conceivably raise the necessary monthly payment beyond the purchaser's ability to pay. But this difficulty can be overcome through extension of the period over which the mortgage may be paid off. This was recognized in your 1949 revision under which loans could be repaid over a period as long as thirty years.

We ask that housing loans be granted for longer periods than are now being considered. A further reason for extending the period of the loan and thus reducing the monthly payments on new houses is the steady increase in most Canadian municipalities of municipal taxes and other rates for essential services used by the householder.

Building Trades to Fully Participate in Province-Wide Organizing Campaign

Ask that Amendments to the Decree be applied in conformity with provisions of the Law.

MONTREAL. — The Montreal Building Trades Council has called for April 23 a special meeting of all vice-presidents, organizers and business agents of affiliated unions, to study the means to be taken to participate actively in the provincial organizing drive recently launched by the Coordinating Committee of the Quebec Federation of Labor.

This meeting was decided at the last Council meeting, on April 10.

At the same meeting, there was communication of a letter of protest sent to Hon. Antonio Barrette, Minister of Labor, concerning the application of the amendments to the decree recently renewed between the Builders' Exchange and the two Building Trades Councils. These amendments are usually sanctioned thirty days after their publication in the *Official Gazette*, which took place on March 8. The Council told the Minister that there are rumors to the effect that the sanction would be postponed one or two weeks, and asked, in the interests of the workers, that the new clauses be applied according to the provisions of the Law.

Bros. J. O. Renaud and L. P. Francoeur, respectively President and Secretary of the Council, presented to the members a draft of a general contract that is now being prepared and will soon be submitted by the Council to certain Montreal contractors, for the protection of all members of International Building Trades Unions.

ENCOURAGEONS
NOS ANNONCEURS

Mémoire annuel du Congrès à Ottawa

Un amendement qui n'ajoute rien à notre loi ouvrière

La Fédération du Travail du Québec affirme qu'au mieux il invite la Commission à respecter la loi.

MONTREAL, 24.—Dans une déclaration remise aux journaux aujourd'hui même, la Fédération du Travail du Québec (FAT-CMTC), par la voix de son président et de son secrétaire, Roger Provost et Adrien Villeneuve, affirme que l'Ordre-en-Conseil No 136, en autant qu'il est destiné à conjurer le fléau des unions de compagnie, n'ajoute rien de particulièrement important à la loi telle qu'elle existe présentement.

Cette déclaration avait auparavant été soumise par la Fédération aux représentants des diverses unions internationales CMT-FAT, réunis en conférence à Ste-Marguerite du Lac Masson, au cours de la fin de semaine dernière. Plusieurs délégués qui prirent la parole à cette conférence exprimèrent leur profond désappointement du fait que l'Ordre-en-Conseil reste bien en-deça des promesses faites par le Gouvernement à la Fédération du Travail du Québec, concernant les unions de compagnie.

La déclaration, qui fut adoptée à l'unanimité à la fin de cette conférence, dit que cet Ordre-en-Conseil, quand il stipule que la Commission doit prendre en considération certains articles de la Loi, ne fait qu'affirmer l'évidence même. "Évidemment, la Commission est obligée de se conformer au statut qui la concerne, et d'en suivre toutes les prescriptions. Au mieux, cet Ordre-en-Conseil invite respectueusement la Commission à respecter la loi," déclarent les officiers de la Fédération.

La Fédération déclare également que le paragraphe 5A, qui donne

à la Commission le droit de faire enquête, n'ajoute non plus rien de nouveau, car ce droit est déjà accordé à la Commission par la Loi de Relations Ouvrières.

Quant au paragraphe B de l'Ordre-en-Conseil, les officiers de la Fédération déclarent qu'il aura un effet contraire à celui qu'il se propose, et qu'il manque donc de réalisme, "en ce sens qu'il ne peut que constituer un entrave au travail d'organisation d'une union de bonne foi, et qu'il ne dérangera nullement le travail d'une union de compagnie."

"Il semble que le Ministre devra prendre une décision: ou il dénoncera les unions de compagnie, ou il permettra à la Commission des Relations Ouvrières de les encourager comme elle l'a fait depuis quelques années."

Suggérant que la meilleure façon de s'attaquer aux unions de compagnie, c'est de le faire à la lumière des pays où un effort sérieux a été fait en ce sens, la Fédération demande que lorsqu'une association représente les employés d'une seule usine et demande un certificat de reconnaissance syndicale, la preuve de la bonne foi de cette association incombe à la requérante.

Selon les règles d'interprétation demandées par la Fédération, une telle association ne serait pas considérée comme étant de bonne foi si elle est organisée au moment où une union de l'extérieur mène une campagne d'organisation à l'usine concernée; si elle est appuyée par l'usage du temps et de la propriété de l'employeur; si les surveillants ou agents de l'employeur participent à sa formation; si elle est appuyée par la direction de la compagnie; si seuls les employés d'une seule usine ont le droit d'y adhérer; si l'employeur a suggéré un avisier légal, ou a aidé à en défrayer le coût; enfin, si l'union indépendante a été reconnue par l'employeur comme agent négociateur avec une rapidité inaccoutumée.

Selon la Fédération, une seule de ces caractéristiques devrait suffire à motiver le refus d'un certificat de reconnaissance syndicale.

La Fédération demande également que ces règlements soient rétroactifs afin d'inclure les unions de compagnie déjà certifiées.

En conclusion, la Fédération suggère de plus les mesures suivantes: Adoption de règlements basés sur l'équité et la bonne conscience, indiquant clairement la procédure à suivre devant la Commission. Que la justice substantielle ne puisse être entravée par aucune irrégularité de forme ou omission de règlements techniques. Que les jugements de la Commission soient rapportés et publiés, y compris les opinions dissidentes. Qu'une partie soit reconnue comme ayant un intérêt suffisant à une cause si elle cherche à promouvoir les politiques publiques contenues dans le statut. Qu'un avis d'application pour certificat, d'une contestation et/ou d'une audition soit donné à toute partie qui en fait la demande.

ASSISES DE L'UNION DES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Le confrère Robert Lévesque, organisateur de l'union internationale des travailleurs de l'industrie chimique, nous annonce qu'une conférence du district canadien de cette union sera tenue les 28 et 29 juin prochains, immédiatement avant l'école d'été de l'union, qui aura lieu au magnifique domaine acquis l'an dernier par l'union près de Peterboro, Ontario.

Il a demandé une nouvelle politique d'immigration, l'assurance-santé et de meilleures pensions de vieillesse

L'Exécutif du Congrès des Métiers et du Travail du Canada présentait le mois dernier, au nom des 500,000 membres des unions internationales dans notre pays, son mémoire annuel au gouvernement fédéral.

Le point le plus important touché par ce mémoire fut la question de l'immigration. Une fois de plus, le Congrès a insisté auprès du gouvernement pour une révision complète de la politique d'immigration. Il a demandé que celle-ci soit adaptée aux besoins du pays. L'immigration devrait être dirigée par une commission comprenant des représentants du Travail, de l'entreprise et du gouvernement, sous la responsabilité du Ministère du Travail. On a de plus insisté pour que le gouvernement établisse des écoles pour apprendre les langues du pays aux nouveau Canadiens, surtout lorsqu'ils travaillent à des occupations dangereuses.

Le mémoire fut présenté au premier ministre St-Laurent et aux membres de son cabinet par les confrères Percy Bengough et Gordon Cushing, président et secrétaire du Congrès, accompagnés par les vice-présidents de cet organisme.

Outre le confrère Claude Jodoin, vice-président du Congrès, plusieurs hauts officiers du Québec étaient présents à cette présentation, dont le confrère Adrien Villeneuve, secrétaire de la Fédération, et le confrère L.-P. Francoeur, secrétaire du Conseil des Métiers de la Construction de Montréal.

Le mémoire réclamait également du gouvernement la mise en oeuvre d'un programme de travaux publics, pour enrayer le fléau du chômage. Il demandait un programme national d'assurance-santé, une pension de vieillesse de \$65, à l'âge de 65 ans, sans preuve d'indigence; de meilleures pensions aux mères nécessiteuses; la diminution de la période

d'attente pour le paiement de l'assurance-chômage. Le congrès a aussi réclamé que le gouvernement accorde une haute priorité à la solution du problème crucial du logement.

Le mémoire réclamait une fois de plus l'imposition d'un contrôle des prix, pour faire face à l'inflation; des exemptions plus fortes à l'impôt sur le revenu des salariés; un code national du travail, un Bill des Droits de l'Homme, et de nombreuses autres mesures.

L'opinion du ministre du Travail de la Province, l'honorable Antonio Barrette

La déclaration de la Fédération a été communiquée au Ministre du Travail, l'honorable Antonio Barrette, qui a fait parvenir la lettre suivante au secrétaire de la Fédération, le confrère Adrien Villeneuve.

Monsieur le secrétaire,

J'ai bien reçu la vôtre du 2 avril, ainsi que le mémoire de la Fédération du Travail du Québec, au sujet de l'arrêté 136, qui modifie le règlement No 1 de la Commission des Relations Ouvrières de Québec.

L'arrêté 136 ne pouvait évidemment aller au-delà des dispositions de la Loi des Relations Ouvrières. Il est permis, cependant, au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de compléter le Règlement No 1 et de faire rendre à l'article 38 de la Loi tous ses effets.

Le Règlement No 1 limitait les devoirs précis de la Commission à l'enquête du caractère représentatif d'une organisation ouvrière avant de l'accréditer. L'arrêté 136 oblige maintenant la Commission à s'enquérir du caractère bona fide de l'organisation requérante. A cette fin, la Commission peut exiger d'une association une preuve, dont

celle-ci a le fardeau, qu'elle a respecté les dispositions des articles 20 et 21 de la Loi.

Le cas récent de la General Bakeries établit bien l'efficacité de l'amendement.

La Partie II de votre mémoire n'a pas été insérée dans le règlement, mais les directives en exécution de l'article 5-A données aux enquêteurs sont absolument dans le même esprit.

Veuillez croire qu'un règlement peut toujours s'amender et s'améliorer. L'expérience sera nécessairement consultée dans les circonstances.

Dans l'intervalle, je vous remercie de votre collaboration et de la critique de la Fédération du Travail, que j'estime constructive.

Cordialement vôtre,

(Signé) Antonio Barrette, Ministre.

"Wotta Man" by Bob



And, man, wotta beer!

An oldtime ale brewed to a man's taste by John Labatt to Labatt's famous family recipe for India Pale Ale. It's hearty, mellow, satisfying—a man's drink. If you're looking for an ale that's unmistakably ale, read no more! Just make a call at your favourite tavern, club or local retail store and order Labatt's* India Pale Ale. John Labatt Limited.



'Ma Banque' est La Première Banque au Canada



BANQUE DE MONTRÉAL

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817



"EXPORT" CANADA'S FINEST CIGARETTE



*The swing is definitely to

LABATT'S

Le Monde Ouvrier The Labor World

Le doyen des journaux ouvriers canadiens

Publié dans le but de promouvoir les réformes législatives nécessaires à la protection de la classe ouvrière du Québec, et à l'amélioration de son sort.

Organe officiel de la
FEDERATION DU TRAVAIL DU QUEBEC

Comité exécutif

Roger PROVOST, président. Adrien VILLENEUVE, secrétaire-trésorier.
Edouard LAROSE, R.-M. BENNETT, Roger-D. LABRIE, Harry BELL,
René FOURNIER, Benoît LAVIOLETTE, Rémi LANIEL, vice-présidents.

Fondateur : Gustave FRANCO
Directeur : Roger PROVOST
Editeur : Adrien VILLENEUVE
Rédacteur : Réginald BOISVERT

Adressez toutes les communications à :

1476 ouest, rue Sherbrooke — Téléphone : Wellington 7279
Imprimé par Mercantile Printing, Limited, 11 ouest, rue St-Paul, Montréal 1, Qué.



UN COUP DE BALAI

Notre mouvement a déjà fait beaucoup pour éliminer dans le monde ouvrier les indésirables, les propagandistes d'idées subversives, ceux qui voudraient utiliser les ouvriers aux fins d'une politique néfaste et contraire à leurs meilleurs intérêts.

Il reste cependant certains coins qui n'ont pas encore été balayés, et qui sont toujours sous le joug des gens de gauche. Non seulement les indésirables qui dirigeaient ces groupes sont encore en place, mais de plus ces groupes ont servi de refuge aux indésirables qui ont été chassés d'autres mouvements ouvriers.

Tout récemment, le président de la Fédération du Travail du Québec, le confrère Roger Provost, déclarait aux journalistes que la grande campagne d'organisation actuellement en cours, en plus de s'adresser aux ouvriers non organisés encore, visait aussi les ouvriers dominés par des unions de compagnies ou des unions à tendance communiste.

Ce n'est pas pour rien que le confrère Provost mettait ainsi dans le même sac les unions de compagnies et les unions communistes. Dans les deux cas, ces organisations ne servent pas les intérêts des ouvriers, mais ceux de petits groupes mesquins. On s'en rend facilement compte en voyant ce qui se passe actuellement à la RCA-Victor, où les officiers de la U.E. sont en train de poser des gestes qui peuvent ensuite permettre aux patrons réactionnaires d'étouffer le mouvement ouvrier.

Car la U.E. est précisément un de ces repaires des gens de gauche, que notre mouvement tente actuellement de nettoyer. Ce n'est pas le seul, nous en sommes parfaitement conscients. Mais c'est un cas entre autres où des chefs irresponsables conduisent des ouvriers tout droit au désastre.

On est porté à se demander comment il se fait que des ouvriers de notre province, qui ne sont certes pas des marxistes, ont pu faire confiance à de tels chefs. Il ne faut pas oublier que ces gens-là se sont bien gardés, et se gardent encore soigneusement, de se montrer sous leurs vraies couleurs. Ils ne manquent pas d'habileté. Ils ont commencé par rendre aux ouvriers des services véritables. Encore ne faut-il pas exagérer l'importance de ces services. Les meilleurs contrats de travail dans notre province n'ont pas été négociés par ces gens-là, mais au contraire par des officiers d'unions qui sont radicalement opposés au stalinisme.

Mais le fait reste que les gauchistes ont su se faire accepter de certains groupes d'ouvriers. Et ces derniers ont mis du temps à se rendre compte du chemin qu'on leur faisait prendre à leur insu, ils n'ont réalisé que plus tard jusqu'à quel point ils étaient utilisés par des intérêts néfastes.

La plupart ont réagi sainement, et n'ont pas tardé à se rendre compte que pour obtenir de bons contrats de travail, pour trouver des chefs vraiment militants, point n'était besoin de faire appel aux amis du petit père Staline. A un tel point qu'en 1950, les représentants de 500,000 ouvriers canadiens, réunis à Montréal, bannissaient de leur convention les indésirables. Les ouvriers du Québec faisaient de même à la conférence suivante de leur Fédération.

Pour les autres, il est encore temps d'agir. Il est relativement facile de se défaire des indésirables, la chose est prouvée. D'autant plus facile que les ouvriers sont convaincus qu'ils agissent ainsi dans leur propre intérêt.

Les ouvriers de la U.E. ont voulu profiter de la chance qui leur était offerte. Ils posent un geste décisif, et se sauvent du même coup de l'abîme vers lequel ils étaient entraînés. Ils montrent ainsi la bonne voie aux autres groupes qui sont dans le même cas. Ils savent qu'ils sont toujours les bienvenus dans "la plus grande famille canadienne", le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, ainsi que la Fédération du Travail du Québec.

Réginald BOISVERT

"L'autorité ne doit jamais faire oublier l'égalité"

"Dieu seul a toute Autorité", dit S. E. Mgr P.-E. Léger — Toute autorité est limitée par les exigences de la personne humaine — "Tel homme, tel travail".

Nous avons commencé le mois dernier de commenter un magnifique exposé de l'Archevêque de Montréal, Mgr P.-E. Léger sur la conception chrétienne du Travail. Nos lecteurs se souviendront que Son Excellence avait d'abord indiqué que Dieu, l'homme et le travail sont les trois chaînons d'une même chaîne. Puis il avait dénoncé les deux erreurs du libéralisme et du communisme, pour aborder ensuite la doctrine chrétienne et définir les droits de l'homme.

Monsieur a dit qu'il y a en l'homme deux tendances, dont l'une le porte à se replier sur lui-même, et l'autre à aller vers les autres. Monseigneur fait remarquer que chaque homme rendra personnellement ses comptes à Dieu. Mais que par ailleurs si les hommes vivaient chacun pour soi, ils risqueraient vite de se perdre, ou du moins ils n'atteindraient jamais leur plein épanouissement.

Respect du prochain

Rappelant que la règle d'or d'une société chrétienne réside dans ces deux paroles du Christ: "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés" et "Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fasse à vous-même", Monseigneur rappelle que s'il y a certaines inégalités entre les hommes, celles-ci ne doivent jamais nous faire oublier l'égalité foncière de tous les hommes, et que cette égalité commande un respect jaloux de la dignité et des droits d'autrui.

L'autorité nécessaire

L'autorité, dit l'Archevêque de Montréal, est nécessaire, mais elle n'est pas absolue. Selon la conception chrétienne, l'autorité est limitée par son origine et par sa fin. "Seul Dieu a toute Autorité", dit Mgr Léger. L'autorité est limitée par les exigences de la personne humaine qu'elle doit servir et orienter vers sa fin.

Dignité du travail

Une notion chrétienne de l'homme nous amène à une notion chrétienne du Travail. On dit souvent: "Tel père, tel fils". On oserait dire ici: "Tel homme, tel travail", dit Monseigneur.

L'éminent prélat donne ici trois sens du Travail, selon la conception chrétienne. "Le travail, dit-il, sera d'abord pour l'homme une participation à la Création, qu'il a reçu pour mission de continuer ici-bas".

"Le travail sera encore une contribution aux souffrances de la Rédemption. Les sacrifices, l'aspect pénible du travail fourniront l'occasion de mérites et de grâces nombreuses."

Puis l'Archevêque dit que l'homme qui travaille à une œuvre qu'il juge bonne, pour les autres hommes, travaille en même temps à son propre bien. Et qu'ainsi le travail devient une joie, un stimulant.

"Le travail aura ainsi un caractère social. Car c'est pour ainsi dire par le travail surtout que l'homme s'intègre dans la communauté. C'est même une exigence pour lui qu'avant de pouvoir bénéficier des avantages de la société il y verse sa contribution personnelle. C'est ce qu'il fera en mettant le plus possible au service des autres ses ressources matérielles, intellectuelles et morales."

Monseigneur note ici que le travail a donc une dignité inestimable, et que nous sommes loin ici du "travail-marchandise" du libéralisme et du travail-forcé et abrutissant du totalitarisme, mais que le travail au contraire a, comme l'homme, une vocation naturelle et surnaturelle.

Où va le monde ?

"Où s'en va notre monde actuel?" conclut Son Excellence. Sans un retour efficace à Dieu, notre univers est perdu, l'homme s'abrutit et le travail devient une contradiction."

"A nous de choisir. Sa guérison par l'établissement d'un véritable ordre social ne doit pas tou-

tefois faire appel seulement à notre raison et à notre volonté mais aussi à notre foi."

Monseigneur invite tous et chacun à prier Dieu avec ferveur de donner à l'humanité la grâce et que bientôt, dans la métropole, s'établisse cet ordre social chrétien, que la fumée des mille cheminées de nos usines soit l'expression visible de l'encens qui s'élève du cœur des employeurs comme des employés.

Monseigneur exprime aussi le souhait que le repos des jours chômés soit une invitation à la louange du Seigneur. "Alors, dit-il, les peuples se tourneront vers nous pour nous emprunter le secret du vrai Bonheur!"

Appel urgent lancé à tous les locaux par le secrétaire Adrien Villeneuve

Un appel tout spécial a été lancé ce mois-ci aux locaux des unions dans notre province qui ne sont pas encore affiliés à leur Fédération provinciale. Ces locaux sont évidemment une minorité, mais dans leur propre intérêt, ils seront toujours trop nombreux.

L'année qui vient de s'écouler a marqué un progrès considérable dans ce domaine. Nombre de locaux ont adhéré à la Fédération du Travail du Québec.

Les réalisations de la Fédération, au cours de l'année écoulée, sont tellement évidentes que toutes les unions en ont d'ailleurs été frappées. Dans nombre de cas, seule une négligence les a empêchées de se joindre à leurs confrères de toute la province au sein de cet organisme, qui demeure le plus puissant du genre dans la province.

Au nombre des initiatives prises cette année par la Fédération, il faut placer au premier plan l'idée qu'elle a lancée, d'une grande campagne d'organisation. Ce sont les unions elles-mêmes qui dirigent et mènent la campagne, mais on peut affirmer sans crainte que sans l'inspiration de la Fédération cette campagne n'aurait pas lieu.

Les locaux de la province se rendent facilement compte que cette initiative à elle seule vaut infiniment plus que la modique somme de contributions per capita demandée par la Fédération. La seule façon pour le mouvement ouvrier de ne pas reculer, c'est d'avancer. Et tous les locaux profitent directement de la marche en avant du mouvement tout entier, soit par la conquête de nouveaux locaux, soit par la consolidation de leur position actuelle.

Un autre point important soulevé cette année par la Fédération, c'est celui du nouveau catéchisme. Dans ce cas également, la Fédération a joué un rôle irremplaçable, en prenant immédiatement position sur un problème qui n'a peut-être pas pour le moment des conséquences considérables, mais qui promet d'en avoir de fortes dans l'avenir. En effet, l'avenir de tous et chacun de nos locaux se trouve compromis par la confusion créée dans l'esprit des enfants par cet enseignement. Il s'agissait de le comprendre, et de voir assez loin pour prendre immédiatement les moyens nécessaires, dans le respect de l'autorité religieuse, pour clarifier la situation. C'est un travail qui ne peut pas se faire du jour au lendemain, mais tout laisse prévoir qu'il obtiendra le résultat souhaité.

Une autre raison pour laquelle de nombreux locaux se sont joints cette année à la Fédération, c'est que les officiers de cet organisme n'ont pas ménagé leurs efforts pour venir en aide à tous les locaux de notre mouvement qui se sont trouvés en difficulté. Les bienfaits ainsi recueillis par les unions ont été considérables. Nombre de locaux, qui n'ont pas encore traversé de périodes très critiques, savent cependant que cela peut leur arriver, et qu'à ce moment ils seront bien contents de pouvoir compter sur la force et le prestige de la Fédération pour les tirer d'embarras.

Mais ce sont là des faits évidents, dont on se rend de plus en plus compte dans les locaux. Nous sommes assurés que ceux qui ne se sont pas encore affiliés ne tarderont plus à le faire, et que les officiers de la Fédération auront le grand plaisir d'accueillir leurs délégués à la conférence de Hull.

Les gains de l'IBEW jettent la panique dans les rangs de la UE, à RCA-Victor

Pourquoi la UE a-t-elle peur des enquêteurs? — La UE ressemble beaucoup aux unions de compagnie, à qui elle donne des armes.

La grande campagne d'organisation lancée à la RCA Victor, de Montréal, par la Fraternité-Union des ouvriers de l'électricité (FAT) est désormais assurée du succès. Les ouvriers de cette compagnie ont compris qu'il leur faut une union démocratique, qui s'occupera vraiment de leurs intérêts plutôt que de les exploiter au profit d'une idéologie néfaste.

On sait que ces ouvriers sont présentement représentés par la U.E., une organisation qui fut jetée hors du C.I.O. il y a quelques années parce que ses dirigeants sont infestés du microbe communiste. Nos lecteurs seront heureux d'apprendre qu'ils ont saisi l'occasion qui leur était offerte de secouer le joug stalinien, et qu'à l'heure actuelle ils sont passés en grande majorité dans l'union de la F.A.T.

La Fraternité a donc présenté en leur nom, tout récemment, une requête, pour obtenir de la Commission des Relations Ouvrières le droit de représenter ces ouvriers.

La U.E. a peur

C'est encore la U.E. elle-même qui a fourni la meilleure preuve qu'elle perd son emprise sur les employés de la RCA-Victor. En effet, dès que la Commission a reçu la requête de certification, elle a envoyé des inspecteurs faire une enquête pour savoir laquelle des deux unions en cause représentait vraiment les ouvriers. Tout le travail des inspecteurs consiste à vérifier si la majorité des ouvriers veulent appartenir à la U.E. ou à la Fraternité.

Les officiers de la U.E. proclament bien haut qu'ils comptent dans leurs rangs 90% des ouvriers de RCA. Si tel était le cas, la U.E. n'aurait rien à craindre d'une enquête. Au contraire, une telle enquête serait de nature à renforcer sa position, en prouvant à tout le monde que la U.E. jouit vraiment de la confiance des ouvriers.

Et pourtant, les officiers de la U.E. ont immédiatement tenté d'obtenir des tribunaux une injonction pour arrêter l'enquête. La U.E. a peur d'une enquête. Et pourquoi a-t-elle peur? Elle ne peut avoir peur que pour une seule raison, c'est qu'elle sent bien que les ouvriers sont passés du côté de la Fraternité.

Le juge ayant refusé l'injonction, la U.E. est allée en appel de cette décision.

Un jeu dangereux pour les ouvriers

Quel jeu fait donc la U.E.? Quel résultat espère-t-elle donc en tâchant d'empêcher l'application de la Loi des Relations Ouvrières?

La U.E. se prétend 100% en faveur des ouvriers. Et pourtant, elle fait actuellement un petit jeu qui travaille non seulement contre les intérêts des ouvriers de RCA-Victor, mais ceux des ouvriers de toute la Province. Elle fait le jeu des patrons réactionnaires. Pour garder le contrôle à la RCA, les gens de la UE sont prêts à fournir à nos adversaires une arme avec laquelle ils peuvent étouffer toutes les unions ouvrières.

Supposons en effet que la UE. gagne son point en appel. Cela voudrait dire qu'à l'avenir, les patrons qui veulent empêcher une union bona fide d'entrer dans leur usine n'auront qu'à suivre la voie tracée par la UE. et à prendre une injonction pour empêcher l'enquête de la Commission.

La UE. ressemble d'ailleurs beaucoup à une union de boutique. Une union de boutique est une union montée par un patron pour contrôler les ouvriers à son propre bénéfice. La U.E. est tout bonnement une union contrôlée par une poignée d'éléments indésirables pour leurs propres fins. Il n'est donc pas étonnant que la UE. emploie, pour combattre une union bona fide, des moyens semblables à ceux qu'emploient les patrons les plus réactionnaires.

La fin du rouleau

C'est ce dont les employés de RCA se rendent compte de plus en plus. C'est pourquoi ils se joignent encore tous les jours à la Fraternité-Union des ouvriers de l'électricité (IBEW). Les petits "schemers" de la UE. arrivent au bout du fuseau. Ils viennent de se révéler tels qu'ils sont réellement: des ennemis de la classe ouvrière, qu'il faut mettre dans le même sac que les patrons les plus anti-ouvriers. Quoi qu'ils fassent, désormais, les ouvriers de RCA-Victor ont les yeux ouverts, et rien ne les empêchera de rejoindre les rangs du mouvement ouvrier bona fide.

ENTREVUE IMAGINAIRE AVEC

Léa Roback, de la UE

Un peu de "sex appeal" — Un coup d'oeil éblouissant — Les femmes et le droit de sacrer — Burman, Paré, Major et compagnie — Léa est l'épouse du prolétariat.

Plusieurs lecteurs se sont plaints du fait que cette chronique manque de "sex appeal". Je les comprends. Après des numéros comme "Moi itou" Lessard et le gros Sam Audette, ils ont besoin de se reposer un peu pour digérer. J'ai donc décidé de leur présenter ce mois-ci une gracieuse demoiselle.

Il n'est pas très facile d'interviewer, même en imagination, une personne comme Léa Roback, de la U.E. Ceux qui la connaissent savent qu'elle a une apparence plutôt frappante. Un coup d'oeil, et vous en avez assez. Ça vous éblouit. Comme je ne voulais pas perdre la vue, j'ai continué l'entrevue le dos tourné.

Il faut vous dire tout d'abord que la camarade Roback a de gros soucis. Au moment où je suis arrivé, elle avait en mains la liste des membres du local RCA-Victor de la U.E. Elle vérifiait les noms en prononçant des paroles qui en disaient long sur son humeur. Je ne vous dirai pas quelles étaient ces paroles. C'était la sorte de paroles que prononce un gars qui vient de se donner un coup de marteau sur un doigt.

J'avoue que j'ai été plutôt étonné de trouver autant de "caractère" chez une aussi charmante personne.

— Ça te surprend? m'a dit Léa. On voit bien que tu travailles pour des réactionnaires. T'as pas de respect pour les droits de la femme. Nous autres, on les respecte, les droits de la femme. Les femmes ont les mêmes droits que les hommes, le droit de sacrer comme les autres.

Elle m'a ensuite raconté que la première fois qu'elle a travaillé dans un département avec des hommes, le contremaître avait averti les gars de ne pas sacrer. "Il va venir une femme travailler avec vous autres. Le premier qui sacrera aura affaire à moi", leur avait-il dit.

— T'admettras que c'était un peu fort, continue Léa. J'ai fait ni une ni deux, je me suis révoltée contre cette injustice. Ça faisait pas deux heures que j'étais dans le département que les gars se sont aperçus que je pouvais leur en montrer. Puis par la suite, chaque fois que j'en ai eu l'occasion, je me suis pas gênée pour montrer aux hommes que les femmes pouvaient faire aussi bien qu'eux autres sous ce rapport.

— D'après ce que je viens d'entendre, lui ai-je répondu, je ne doute pas que les gars vous ont tout de suite accordé un certificat de grande distinction. Je gagerais pourtant que depuis quel-que temps vous battez tous vos records précédents.

— Tu peux le dire! — C'est l'IBEW qui vous donne de la misère?

Encore une fois, je renonce à écrire les termes choisis employés ici par la camarade Roback. Mais le plus gros est sorti quand j'ai parlé de la Commission de Relations Ouvrières. Là, ça sortait épais.

Finalement elle me dit, en ajustant les plis de son corsage:

— C'est ben effrayant comme les ouvriers ont pas de coeur. Y voyent ben qu'on est mal pris. On s'est fait sortir de la plupart des organisations ouvrières. On s'est fait jeter dehors par

les Machinistes, les Charpentiers-Menuisiers, les ouvriers de l'industrie chimique, le Congrès Canadien du Travail, le C.I.O., la F.A.T. et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Mais on comptait encore sur deux ou trois groupes, et surtout sur les ouvriers de l'électricité. Il me semble que c'était un honneur qu'on leur faisait en leur permettant de nous faire vivre. Parce qu'en nous faisant vivre, ils faisaient vivre en même temps la Révolution.

Ici Léa lâche une autre bonne bordée. Puis: — Mais ces cocos-là veulent rien comprendre. Y pensent rien qu'à eux autres. Y veulent une union qui va s'occuper de leurs intérêts au lieu de la Révolution.

Là-dessus elle poussa un gros soupir:

— Y va falloir nous trouver d'autres poissons... Ça sera pas facile: avec Burman, Paré, Major et compagnie, ça en fait des bouches à nourrir! Pis ça leur en prend, tu peux me croire!

Là-dessus, j'ai risqué une suggestion:

— Peut-être bien que vous trouveriez des "jobs" derrière le rideau de fer...

— Es-tu fou! Tu sais ben que là-bas toutes les bonnes "jobs" sont déjà prises! Si tu penses qu'on va aller commencer en bas de l'échelle! Sans compter que là-bas, on serait "checkés" pas pour rire sur les dépenses.

— Voyons donc! Le petit père Staline prendrait soin de vous autres...

Là-dessus, la camarade Roback frissonne:

— C'est ben ça qui serait le pire! Ecoute, on l'aime ben, le père! Mais de loin, par exemple, hein? De loin...

— En tout cas, vous, Léa, vous devez pas être en peine. Vous pouvez toujours vous marier...

— Avec qui? me demanda-t-elle vivement.

— Bien... Je le sais pas, moi... Tiens... avec Major, par exemple... Vous feriez un vrai beau couple...

Elle poussa un soupir qui venait du coeur:

— Non... Ça, ça ferait pas pantoute... Tu comprends, Major, c'est notre "glamour boy". Y est pas laid, pis c'est là-dessus qu'on compte pour garder quèque filles sur notre bord... Tu comprends, s'y fallait qu'y se marie... on les perdrait toutes...

Elle poussa un nouveau soupir. Mais elle reprit vite son sang-froid, et s'écria, en donnant un grand coup de poing sur la table:

— Pis d'abord, j'ai pas d'affaire à me marier... Ça serait de l'égoïsme. J'appartiens aux ouvriers, à tous les ouvriers. Je suis l'épouse du prolétariat!

Chanceux de prolétariat! On se demande pourquoi il se tient si loin de son "épouse", et du côté de l'IBEW.

PROVOST ET JODOIN...

(Suite de la page 1)

se nouement Madeleine Parent, Kent Rowley, Roger Provost ou Claude Jodoin. Peu importe que certains y perdent ou y gagnent du prestige ou de la gloire. Le point important c'est de régler la grève à l'avantage des 6,000 ouvriers et ouvrières de Valleyfield et de Montréal.

"Ces ouvriers, a déclaré le président de la Fédération, ont droit à notre support, à notre appui, c'est pourquoi nous demandons à toutes les unions bona fide de leur venir en aide."

La responsabilité de la compagnie

Le confrère Provost n'a pas ménagé la compagnie Montreal Textile, et a déclaré qu'elle est principalement responsable de l'état de choses actuel. "Elle aurait dû, dit le chef ouvrier, se plier, au moins, à la recomman-

dation du président du Tribunal d'Arbitrage en ce qui concerne l'augmentation des salaires. Nous ne pouvons non plus partager les vues d'une majorité du tribunal sur le plan de boni: plan qui, à notre avis, ne peut être imposé mais qui devra être étudié davantage et n'être mis en force que lorsque les deux parties concernées seront tombées d'accord sur ses modalités."

Les méthodes de Parent et Rowley

Par ailleurs, le confrère Provost a critiqué franchement l'attitude de Madeleine Parent et de Kent Rowley. "Nous ne pouvons nous empêcher de constater que les méthodes de Mlle Parent et de M. Rowley de recourir aux manières fortes dès la première minute de grève indiquent ou une faiblesse ou ont été dictées par un groupe dont les ambitions ne concordent pas avec notre système démocratique." Il a ajouté sur

un ton entendu que ces affinités de Mlle Parent et de M. Rowley avec le groupe mentionné plus haut n'ont certes pas toujours été dans le meilleur intérêt des ouvriers et des ouvrières. "Elles ont rendu plus difficiles les négociations", de conclure le président de la Fédération, "bien que nous n'allons pas prétendre ici que la bonne foi de la Compagnie ne puisse être mise en doute dans des circonstances ordinaires."

Exclus des deux conventions

Le confrère Provost a rappelé que les délégués de 500,000 ouvriers ont refusé d'admettre Parent et Rowley à la convention du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, à Montréal, en septembre 1950, et que la Fédération a fait de même en 1951 à Sherbrooke. De son côté, le confrère Jodoin a révélé que l'Union des Ouvriers Unis du

(Suite à la page 8)

Progrès constants des unions de papier dans l'industrie prospère et paisible

Conférence importante sur le rôle des ouvriers du papier dans la situation où le monde se trouve présentement.

Prononcée par J.-A. D'AOUST,
Deuxième vice-président et directeur canadien,
Fraternité Internationale des Papetiers

Je suis heureux qu'on m'ait choisi comme conférencier représentant les Unions locales dans l'industrie de la Pulpe et Papier affiliées au Conseil des Unions des Moulins à Papier de Québec et de l'Est du Canada et venant de toutes les régions des provinces de Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse. Je dis "heureux" car je fus moi-même employé dans un moulin à papier pendant un bon nombre d'années et que depuis vingt-neuf ans j'exerce des fonctions officielles au sein de la Fraternité Internationale des Papetiers travaillant pour le bien-être et le progrès de nos membres ainsi que pour le bien-être et le progrès de la Fraternité Internationale des Travailleurs de la Pulpe et du Sulfite.

Je suis fier de mes rapports avec les Unions dans l'industrie de la Pulpe et du Papier — fier de ce qu'elles ont accompli — et naturellement me sens chez-moi dans une réunion telle que celle-ci où nous pouvons parler des bienfaits considérables que nous avons réalisés pour les membres de nos Unions internationales aussi bien que pour l'industrie de la Pulpe et du Papier en général.

Je crois qu'il est d'usage, en de telles circonstances, de traiter de sujets qui touchent de près l'économie de notre industrie et nos unions, tels que: les conditions menaçantes qui existent dans le monde actuellement; les objectifs de nos Unions internationales; nos relations ouvrières avec nos employeurs; la confiance et l'influence que nous avons gagnées auprès des ministères du travail fédéral et provinciaux et auprès des autorités municipales; la confiance et l'influence que nous a gagnées notre position militante contre tout mouvement subversif au sein du mouvement ouvrier de même qu'envers nos objectifs clairvoyants visant à de meilleures conditions sociales et de meilleures conditions de travail.

Je puis faire allusion à ces questions avec plus de facilité étant donné que mes relations, de longue date, avec l'industrie et nos Unions internationales, ont créé en moi une profonde considération pour l'habileté qu'elles manifestent à continuer leur progrès et à construire notre destinée d'une façon satisfaisante en autant, cependant, qu'il soit possible de poursuivre ses activités sous des conditions passablement normales. Dans un monde en paix, libre de la main retardatrice du fonctionnarisme, nous continuerons, sans aucun doute, notre route sur le chemin du progrès qui a marqué le développement de nos unions pour plus de cinquante ans.

(A suivre)

Avez-vous besoin d'argent? Nous connaissons un moyen...

C'est celui qu'emploient depuis sept ans les pompiers de Montréal — Un principe que connaissent bien les membres de nos unions.

"Avez-vous besoin d'argent?" Si tel est le cas, vous pouvez, comme on vous y invite si souvent par la voie des journaux et de la radio, trouver les sommes qui vous sont nécessaires chez des prêteurs commerciaux. Mais ce n'est pas tout d'emprunter: il faut aussi rembourser. Ce n'est pas tout le monde qui a les reins assez solides pour payer, en plus du capital, des intérêts qui s'élèvent souvent jusqu'à 24% par année. Nous connaissons même nombre de cas où ces taux fabuleux d'intérêt ont empêché des familles de se tirer du pétrin qu'elles avaient cru sortir en contractant un emprunt. Ces emprunteurs ont commencé par être des emprunteurs d'occasion. Ils sont devenus des emprunteurs chroniques.

Heureusement, cette situation n'est pas de nos jours aussi généralisée qu'autrefois. Le confrère André Plante, président du local 985 de l'Association Internationale des Pompiers, se rappelle un temps où cette situation régnait universellement. Elle régnait, entre autres, chez les pompiers de la métropole. Les cas n'étaient pas rares où des pompiers, ayant contracté un emprunt pour payer des dettes pressantes, ne pouvaient ensuite rencontrer leurs obligations. Les saisies de salaires étaient fréquentes. Et quand le salaire est saisi, on se demande un peu ce que devient le salarié et des dépendants, pour qui le salaire est la seule sécurité, la seule protection contre la misère.

Mais contrairement à beaucoup d'autres, les pompiers de Montréal ne se sont pas contentés de déplorer cet état de choses. Ils ont décidé d'agir. Aujourd'hui, on ne rencontre plus chez les pompiers de tels cas de misère. Quand un pompier est en difficultés financières, il sait où s'adresser pour obtenir les sommes qu'il lui faut à des conditions très abordables, soit à 6% d'inté-

rêt. Il sait que s'il disparaissait alors que sa dette n'est pas encore complètement remboursée, sa femme et ses enfants n'auraient pas à continuer les versements, mais que la dette disparaîtrait avec lui. Du total de 6%, en effet, 1% s'applique à un fonds spécial qui permet d'effacer de telles dettes des livres.

Comment les pompiers de Montréal ont-ils réussi ce miracle? Quel est leur secret? Il n'y a pas de miracle. Il n'y a pas de secret. Ou, s'il y a un miracle, c'est un miracle que peuvent répéter à volonté tous les salariés membres des unions internationales. Du seul fait qu'ils appartiennent à l'union, les ouvriers détiennent en effet le secret qui peut les mettre à l'abri de l'angoisse dans laquelle ils pourraient être plongés par des dettes écrasantes contractées à la suite d'une maladie ou de difficultés particulières. Ce secret, c'est le principe même de l'union: la solidarité. Sur le plan économique, la solidarité se traduit par un mot: coopération.

Car la source où les pompiers dans le besoin peuvent

puiser, à la seule condition d'être honnêtes et reconnus comme tels, cette source est alimentée par les pompiers eux-mêmes. C'est une coopérative d'épargne et de crédit, une union de crédit, la Caisse d'Economie des Pompiers de Montréal.

Cette Caisse n'existe que depuis sept ans, puisqu'elle fut fondée en mars 1945. Et pourtant, son action s'accomplit déjà dans un rayon considérable. Elle a même dépassé ses espérances de ses initiateurs, qui furent les confrères D.-A. Vanasse, alors président du local 985 et maintenant vice-président international de l'Association; A. Rémillard, alors trésorier du local, et devenu trésorier de la Caisse; et André Plante, autrefois secrétaire et maintenant président du local.

Veut-on un exemple récent de ce que peut faire la Caisse pour un pompier? Nous ne citerons qu'un cas, mais un cas qui en dit long.

Il y a quelque temps, un pompier de Montréal se trouvait dans une situation à peu près impossible. Sa femme était malade depuis assez longtemps, et les comptes du médecin et de l'hôpital affluaient chez lui. Bien entendu cette situation grevait lourdement le budget de la famille, si bien que notre homme s'était bientôt trouvé aux prises avec plusieurs autres créanciers. Il dut avoir recours à une compagnie de prêts, puis à une deuxième. Ses soucis augmentaient sans cesse. Il perdait l'appétit et le sommeil, devenait moins efficace au travail. Il craignait même de perdre son emploi.

Malgré tout, il ne s'adressait pas à la Caisse. D'une part, il était gêné de sa situation; d'autre part, il ne pouvait croire que la Caisse consentirait à s'occuper d'un cas aussi misérable que le sien. Il fallut le zèle discret de l'aumônier pour mettre à jour cette situation. Ce dernier porta la chose à l'attention des officiers de la Caisse... et la vie de notre type en fut transformée.

En plus de consentir un prêt qui parait au plus pressé, les officiers de la Caisse eurent vite fait d'établir pour notre homme un budget équilibré. Elles entrèrent ensuite en communication avec tous les créanciers, et leur offrirent un arrangement en vertu duquel ils acceptaient des versements de tant par semaine. En fait, la Caisse prit en mains l'administration des affaires de son nouveau membre, si bien que ce dernier reprit son équilibre

(Suite à la 1ère colonne)

AVEZ-VOUS...

(Suite de la 5e colonne)

et put dire adieu à ses soucis.

Comment peut-on arriver à de tels résultats? En mettant en pratique dans le domaine économique le simple principe de l'union, comme le comprennent les membres du mouvement ouvrier. Nous verrons le mois prochain comment d'autres unions peuvent s'inspirer de l'exemple des pompiers de Montréal, et créer chez eux une caisse d'Economie.

Réginald Boisvert.

Nouveau local à General Bakeries

Le confrère Armand Godin, agent d'affaires du local 333 des ouvriers de la boulangerie et de la confiserie, nous annonce que son union a obtenu un certificat de reconnaissance syndicale à la General Bakeries, de Montréal, malgré la formation d'une union de compagnie, et sans qu'un vote soit nécessaire.

La campagne d'organisation à cette boulangerie a duré environ un mois et demi. Le patron a tenté de former une association d'employés. Il a même obtenu une charte du secrétaire de la Province pour cette association. Cependant, la Commission de Relations Ouvrières a rejeté la requête de l'association, déclarant qu'elle n'était pas une organisation de bonne foi.



Ici, on voit le président de la Caisse, le confrère D. Gladu, initiant un jeune pompier (Roland Dazé) aux affaires de la Caisse et lui faisant signer sa carte d'adhésion à l'organisme coopératif. On a par cette photo une idée partielle de l'installation très au point de la Caisse d'Economie, sise au-dessus du poste No 26, angle Mont-Royal et Des Erables.

Tel. BE. 6580

Ben Marcus, Pres.

DEBONAIR LINGERIE INC.

4060 St. Lawrence Blvd.

Montreal, Que.

Tel.: TAlon 4174



BIJOUTIER — JEWELLER — DIAMANTAIRE

Escompte spécial aux Chevaliers de Colomb et aux abonnés

6687 ST-HUBERT

MONTREAL

Tel. CRescent 8687

C. E. MARTEL

POELES — MEUBLES — RADIOS — LAVEUSES
ACCESSOIRES ELECTRIQUES, ETC.

3378 EST, RUE BEAUBIEN

MONTREAL

Prochaine conférence à Hull

Les convocations viennent d'être expédiées aux locaux affiliés à la Fédération du Travail du Québec pour la prochaine conférence annuelle de cet organisme, qui aura lieu cette année à Hull, les 13, 14 et 15 juin prochain.

Ce sera la quinzième conférence de la Fédération, et celle de cette année promet de revêtir une importance encore plus considérable que les précédentes, à cause des questions vitales qui confrontent actuellement notre mouvement.

PROVOST...

(Suite de la page 1)

régionaux et de locaux. Certains locaux ont déjà souscrit \$300 chacun, et les chèques continuent d'arriver chaque jour.

Campagne d'éducation

Pour répondre au vœu émis par les plus hautes autorités du mouvement, la campagne sera hautement éducative. Le comité d'organisation est maintenant en mesure de mettre bientôt sur les ondes un programme radiophonique qui fera connaître aux ouvriers les buts et la nature de notre mouvement. Quelque 25,000 imprimés iront chaque semaine porter aux travailleurs les messages de nos unions. La publicité est dirigée par le confrère Max Swerdlow, assisté du confrère R. Boisvert, rédacteur du "Monde Ouvrier".

Member C.A.W.M.A.

Tel. VEndome 2551

STUART AUTO SUPPLIES LTD.

GROSSIST

8989 LAJEUNESSE ST.

MONTREAL

Tél. PLateau 3979

A tous les employés

Achetez vos vêtements direct à la manufacture aux prix du gros.

"FRANKLIN PARK" Clothes Inc.

Vêtements faits sur mesure.

4060, Blvd. St-Laurent.

MONTREAL



I suppose we have all been reminded that it is good to store for a rainy day, and of course that means winter as well. This was brought very much to mind when travelling through the country recently, and inspecting equipment in a farm home.

Storage Bin

This farmer did not agree with the old type bin in the corner of the cellar, he had built an airy one for better results. The framework of the bin was out from the wall about three inches, firmly constructed with sliding shelves or trays for fruit, bulbs, and vegetables. Plenty of air worked up through the trays as each had a slat bottom. It is well to keep in mind that the room

should be cool and dry for best results, and free from frost.

Stove-pipes for Stakes

Over in another corner of the basement I spied a storage place for stakes. These had been used for dahlias and tomatoes, some of bamboo and others of cedar. Stove-pipes had been fastened to the wall with heavy wire, and the stakes stood upright to prevent them from falling all over the place.

Protection for Cheese

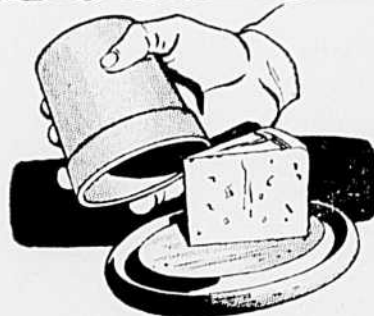
Invited to partake of a little hospitality I was interested to note how the folks protected the cheese. A new flower-pot had been soaked in water, then placed over the cheese to keep it from drying out, and to protect it from flies.

Small Tool Chest

The principal of a school nearby invited me into the manual training room. One of the junior pupils had constructed a very neat tool box from pieces of lath. Given a little extra touch this could have been converted into a fine box for gloves, ties or handkerchiefs.

STORAGE BIN
for fruits and vegetables

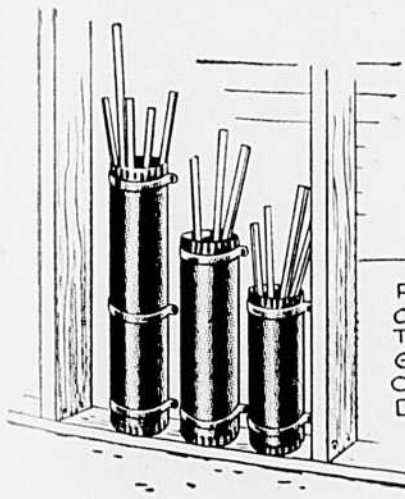
BUILD 3" FROM WALL
UPRIGHTS 2"x4"
RUNNERS 1"x2"
SLIDING TRAYS:
3"x30"x60"
SLAT BOTTOMS TO THE
TRAYS ARE BEST-ONE
INCH APART FOR AIR



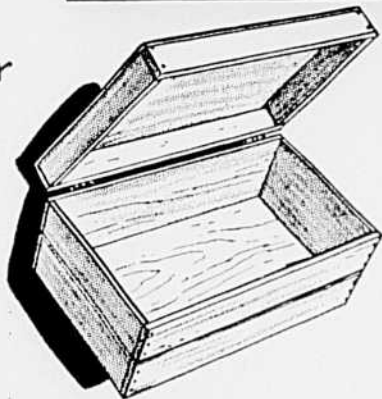
UNIQUE CHEESE PROTECTION

FLOWER-POT 5" TO 7" ACROSS TOP, WASHED THOROUGHLY WITH STIFF BRUSH AND WARM WATER. MOISTEN BEFORE PLACING OVER CHEESE.

STORAGE for STAKES



PIECES OF STOVE-PIPE, ON END AND FASTENED TO WALL WITH HEAVY GAUGE WIRE OR BAND OF TIN. PAINT AS DESIRED.



SMALL TOOL CHEST

MADE OF LATHS, DRESSED FOR SMOOTH SURFACE. IF THREE LATHS HIGH, TRAY MAY BE INSERTED (ONE LATH HIGH, SLIGHTLY SMALLER THAN CHEST ITSELF, RESTING ON TWO STRIPS TACKED TO INSIDE OF CHEST



A Key Address Delivered at the Outset of a Key Convention of Paper Workers

Address by CHESTER JORDAN, President of the Quebec and Eastern Canada Council of Paper Mill Unions, at the opening of the 18th Annual Convention in the City of Trois-Rivières, March 13th, 1952.

When opening a convention the president is expected to make an address which is usually termed "The Key Address." He is supposed to tell you something about what has happened since the last convention, what our present problems are and possibly give you his idea on how to meet those problems.

I am not sure I can measure up to all those requirements. As you know, I work in a paper mill for my living the same as all the delegates present. I am a local man, one of those who gather no moss even though he does no rolling.

I have no means to gather information and correlate it for the benefit other than what you have yourselves. It may be that I read printed items available to all with a bit more interest than some of you, but that does not qualify me as a healthy advisor.

This being true it would be rather foolish for me to try to give you any kind of a resume of the happenings of the past year which are of interest to this convention. You know what has happened as well as I.

However, I do have some idea of the problems we shall have to contend with between now and adjournment. I do not expect we shall meet many, if any, new problems. We shall be studying about the same problems that we have to contend with at every convention. The decisions we make on the several subjects studied will form a programme for the basis of negotiations with our employers this year.

We shall decide at this convention the terms under which we wish to sell our labour for the period of one year from May 1st. We shall decide the rate of money wages we think we should collect for the services we are prepared to render. That item will probably be the most important we have to act upon. But closely related to wages is the question of hours to be worked, I would say that wages and hours are so closely related, particularly under present conditions, that the two cannot be separated. Such other subjects as we may have to decide upon, such as more vacation time, more holidays, shift differentials, group insurance, etc., may be termed subsidiary matters to the main issue, although such items are without doubt important.

In respect to hours of work per week: As you know, the 40 hours work week has been in effect in the United States since before the last World War. The 40 hours work week is a federal law there and the employers were compelled to adopt this shorter work week by the United States Government. In Canada, over a period of years, the hours of employment have been gradually reduced in many industries. The so-called "White Collar Class" of workers probably have benefited more than industrial workers but the average for all Canadian workers has been substantially reduced over a period of years.

Pervious to the past years, except for office workers, the paper industry, generally speaking, has not reduced hours to any extent but some progress has been made during the past year. In the western part of Canada the paper industry has been gradually reducing hours so the workers now enjoy the 40 hours week in that section of our country and industry.

(To be continued)

Provost chosen as Coordinator for the Duration of Popular Organizing Drive

Plans finalized for unprecedented drive aimed at non-organized workers, company unions and Commie-dominated organizations.

The great organizing drive launched in the Province of Quebec by all International Unions is sure to meet with unprecedented success. Precise plans for this drive were drawn up at a special conference of all Vice Presidents, organizers and business agents held in St. Marguerite, at the end of last month.

Brother Roger Provost, President of the Quebec Federation, was unanimously elected as general coordinator of the drive. Bros. Lucien Tremblay and Max Swerdlow, representatives of the American Federation of Labor and the Trades and Labor Congress of Canada, were chosen as assistant coordinators.

The conference, under the chairmanship of Brother Claude Jodoin, Vice-President of the T.L.C., has drawn up a list of all permanent organizers and the time they will be able to devote to the drive.

Precise objectives have also been set, and it has been decided that directors of organization will

be nominated for each one of the five districts established for organizing purposes.

75 Organizers

Brother Provost has announced that around seventy-five special organizers will participate in the campaign on behalf of various International Unions, including twenty-five of them for the woodworkers. A great number of these organizers are already at work.

But to insure the success of the drive, the general coordinator relies first of all on the present members of our unions. "The real nucleus of organization, he stated, is the determination of

IBEW Gains Create Panic in Ranks of UE at RCA - Victor

PROVOST ET JODOIN.

(Suite de la page 5)

Textile d'Amérique n'est pas affiliée au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal ou à la Fédération du Travail du Québec, et que quelques-uns de ses dirigeants sont même présentement suspendus du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. "Cependant, selon nos principes et notre politique reconnue d'assister tous les ouvriers dans leurs légitimes demandes... j'appointe un comité spécial pour aider autant que possible les ouvriers du textile."

Une insulte injustifiée

En réponse à une injure que les journaux ont attribuée à Madeleine Parent, qui aurait dit que "Provost et Jodoin sont des suppôts de Duplessis", le confrère Jodoin a déclaré qu'il n'avait pas besoin de commenter cette insulte injustifiée. "Nous n'avons jamais été les suppôts de personne", a déclaré le vice-président du Congrès. "J'affirmerai même que j'ai autant confiance en ces personnes qui ont fait ou croient cette déclaration qu'elles en ont en moi."

Les deux chefs ouvriers Jodoin et Provost se sont déclarés prêts à rencontrer l'honorable Barrette, comme tout autre représentant responsable du gouvernement. Et le confrère Provost a précisé que "si personnellement nous pouvons être utiles de quelque manière que ce soit, nous sommes à l'entière disposition des ouvriers et ouvrières qui sont en grève... mais non à la disposition de Madeleine Parent et de Kent Rowley, qui, eux, ne le sont pas."

His Last Holiday

A prisoner was about to die, And thus the warden spoke: "You may have one last request, Before we tie the rope."

"Well, replied the prisoner, "Before my neck you jerk, Give me two weeks vacation with pay, Before you start the dirty work."

union members to do their share and to deliver their message to non-organized workers. They have already done a great deal, but there is still a lot to do."

Strength of the Movement

At the beginning of its organizing drive, our movement is already the most powerful labor group in the Province. With eight thousand new members last year, it is expanding more rapidly than all the other organizations.

Thanks to its affiliation with the American Federation of Labor and the Trades and Labor Congress of Canada, this strength is multiplied to a considerable extent, and the work of our unions is felt throughout North America and the whole world.

\$100,000 to \$150,000

The whole Labor movement is behind this drive in Quebec. In reply to a joint appeal from Presidents Green and Bengough, offers in funds, organizers, pub-

Why is the UE afraid of inspectors? — The UE has much in common with Company unions and has been giving them a big hand.

The International Brotherhood of Electrical Workers has recently petitioned the Labor Relations Board to get certification as bargaining agent for the workers at the RCA-Victor plant in Montreal.

Up to now, these workers were represented by the U.E., an outfit that was thrown out by the C.I.O. a few years ago because its leaders are anti-democratic. The workers have grabbed the first chance that was offered to them to join a truly democratic union that will take care of their interests instead of using them for the promotion of Stanilist ideologies.

U.E. in Panic

As soon as the IBEW application reached the Board, inspectors were sent to the RCA plant to verify whether the workers want to belong to the IBEW or the UE.

The UE people have been bragging very loudly that 90% of the RCA workers are with them. If this were true, they would have nothing to fear from the inspectors.

But the UE gave itself the lie when it tried to prevent the inspectors from doing their job. They have been trying all kinds of tricks to stop the check on IBEW membership. They have been trying to get an injunction in Court to stop the inquest. One judge having refused to grant the injunction, they have decided to appeal.

Selling the Workers Down the River

This is equivalent to selling the workers of this Province down the river. If the UE succeeded in stopping the inquiry at RCA, they would be providing reactionary bosses with a very powerful weapon with which to strike all bona fide unions. All a boss would have to do to break a union would be follow the path opened by the UE people and get an injunction against them.

These so-called friends of Labor, in order to retain their control over RCA employees, are playing right into the hands of anti-labor interests.

The bona fide Labor movement sees nothing new in the fact that the UE is using tricks very much similar to those employed by the most vicious enemies of Labor. The UE is very much like a company union. A company union is an organization set up by a reactionary company to control the workers of its own interest. The UE is an organization used by a few to control the workers, also in order to attain their own aims. Both want the same result and both use the same tactics.

The End of the Road

The RCA workers did not need this to become aware of the fact that they were being sold down the river. A majority of them have already decided to get rid of the UE schemers and join their democratic AFL union, the IBEW. And no matter what new tricks the UE gang pull out of their bag, nothing will prevent them from getting the licking they rightly deserve.

It's curtains for the UE.

licity are pouring daily into the office of the Quebec Federation of Labor, established by Brother Provost as the headquarters for the drive.

The sums that will be spent to get our message across to the workers in Quebec are evaluated somewhere between \$100,000 and \$150,000. At the time of writing, numerous contributions have already come in from International Unions Headquarters, Regional Councils and Locals. Some locals have subscribed the sum of \$300 each, and new cheques are coming in daily.

In order to comply with the wishes of the highest authorities in our Movement, the drive will be highly educational. The organization committee is now

ready to put on a series of radio broadcasts that will tell the workers the aims and nature of our Movement. About 25,000 printed items will be distributed weekly.

The publicity for the drive is under the direction of Brother Max Swerdlow, assisted by Brother R. Boisvert, editor of the "Labor World".

Our Aims

In a press conference held recently in Montreal, Brother Provost announced that the drive will aim first of all at getting into our ranks the non-organized workers of the Province. But special attention will be given to the workers who are the victims of company unions or Commie-dominated outfits.

Encourageons nos annonceurs